



Centre d'Etude Recherche-Action
pour le Développement
de la zone Soudano-Sahélienne



Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du CERADS

le 13 mai 2024 à Senlisse (Yvelines)

Présents : Gino et Zoé Benzoni, Elie et Patrick Chambault, François et Françoise Jullien, Philippe Labbé, Michelle Masfrand, Bernard et Marie-Jeanne Ménage, Maryse et Patrick Moulinier, Annick Rousseau, Shirine et Marc Verwilghen

Représentés Michel Flament, Paul Fontanier, Dominique Moulinier

Excusé : Bertrand Balagny, Bertrand Plus

Début de l' A.G. à 15h 10

Le Président remercie les présents et nos hôtes, Elie et Patrick Chambault pour leur accueil toujours aussi chaleureux.

Présentation du rapport moral 2023 (cf rapport moral [Rapport Moral 2023](#))

Trois opérations sont à souligner pour 2023

1-L'accent sur le papier de Typha

Acquisition pour le centre d'une presse de grande dimension financée (1 000 €) par Emma Picard, une artiste peintre intéressée par ce support.

Après la production d'une cinquantaine de feuilles, cette presse est actuellement en panne et devrait être prise en charge par l'artisan mais se pose le problème du transport Maka-Saint Louis.

Création d'une session d'apprentissage aux règles de peinture et de dessin destinée aux jeunes enfants.

Communication : Participation maintenant habituelle du CERADS à la FIAN (Foire Internationale Agricole du Nord Sénégal) et présentation au Pavillon des créateurs du Festival Africajarc des œuvres sur typha d'Emma Picard.

2-Les vergers du Fuuta

Patrick rappelle les débuts avec le Lions'club en 2010 du projet d'irriguer un périmètre pour créer un potager puis la coopération avec AGIR Essonne pour enfin arriver à sa validation

par un programme de France volontaire au titre d'initiative complémentaire à la Grande Muraille Verte.

2 formations ont été proposées et financées par le CERADS cette années : lutte contre l'invasion de criquet et formation à la taille des arbres fruitiers.

Recrutement pour le deuxième village d'un technicien agro-forestier.

Le projet d'un quatrième verger a été lancé sur des terres attribuées par l'état sénégalais (300 hectares). Celles-ci doivent être exploitées dans les années qui suivent sinon retour à l'état. La situation dans un marigot pourrait donner la possibilité de planter du riz, les canalisations seraient à la charge de l'état.

Le projet du CERADS porte sur 2 hectares qui sont à clôturer avec production de plantes fourragères destinées à l'élevage de bétail (brebis, poulets).

Il pourrait être rapidement productif.

3-Action au Liban

Grace à la modification de ses statuts, le CERADS peut intervenir ailleurs qu'au Sénégal, ce qui lui permet, étant une petite organisation, d'être un relai auprès d'AGIR de micro-projets.

Maryse a pris en charge, au Liban à Hammana, le projet de remise en état d'un terrain de sport porté par une école d'une congrégation pour un montant de 10 000 €. Il s'agit d'une réponse à un appel à projets de la Guilde des micro-projets, émanation de l'AFD – Agence française de développement. Verdict le 7 juin .

Présentation du rapport financier 2023 (cf rapport financier [Rapport financier Comptes 2023](#))

La trésorière présente les comptes d'exploitation 2023 France et Sénégal + Sénégal caisse, puis le compte consolidé France/Sénégal.

- - 2 338,07 € pour l'exploitation France
- + 743 € pour l'exploitation Sénégal, +100 € pour la caisse Sénégal
- - 1 495 € pour le résultat d'exploitation consolidé

Explication : le résultat 2022 était déjà en négatif de 1 835 €, chute en 2023 des dons (adhérents vieillissants et décès) et arrêt du financement du fonds « DIDOU », frais de banque et de transfert en augmentation.

D'autre part, il a fallu assumer des frais non prévus sur le prévisionnel 2023 (augmentation des salaires + 8%, augmentation des impôts et location du local à Saint Louis, travaux de rénovation et d'entretien dans ces locaux...)

Il faut faire passer le message au Sénégal que tout dépend des dons qui couvrent à peine le coût des structures et qu'il faut être attentif aux nouvelles dépenses évitables.

Sont présentés ensuite les budgets prévisionnels 2024 France, Sénégal et France/Sénégal ainsi que le tableau de la trésorerie prévisionnelle France.

- + 664 € pour le CERADS France
- + 18 € pour le CERADS Sénégal
- Estimation de la trésorerie France 13 927 € au 31/12/2024

Il est à noter également que, dans le cadre d'une cessation possible d'activité du CERADS, il est à prévoir une enveloppe budgétaire couvrant les indemnités de licenciement de nos deux employées au Sénégal.

Merci à notre trésorière pour tous ces tableaux hyper précis et sa quête sans répit de toutes les informations et justifications provenant du Sénégal.

Les deux rapports, moral et financier sont soumis aux votes et adoptés à l'unanimité

Perspectives et actions 2024

1- Demande d'agrément de la structure à renouveler auprès du gouvernement sénégalais, cet agrément permet de ne pas payer la TVA (18 %) et d'être exonéré des droits de douane. Il devait être renouvelé en 2023 mais a été repoussé en raison de notre proposition d'achat, dans le programme d'investissement, d'un distillateur destinée à l'extraction d'essences de plantes. Affaire à suivre avec le nouveau gouvernement du Sénégal.

2- Vergers du Fuuta

Le forage a été fait et est très productif 20 m³/heure.

Pour sa part, le CERADS prévoit 1 500 € pour la plantation en octobre de 200 plants d'arbres fruitiers. On pourrait proposer un parrainage d'arbres à nos adhérents et sympathisants : 7.50 € par arbre.

Une mission est prévue en octobre avec AGIR, ce projet doit être réalisé avant la fin 2024, il manque 6 000 € financés par les institutions.

3- Communication

Les contacts avec la mairie de Cachan n'ont pas eu pour l'instant de résultats positifs, revoir la participation possible à la prochaine semaine des solidarités.

On se pose toujours la question de savoir comment motiver les sénégalais eux-mêmes à s'impliquer dans l'organisation.

La séance est levée à 17h 25